

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 948

présenté par

Mme K/Bidi, Mme Faucillon, M. Rimane, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, M. Jumel, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et M. Wulfranc

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la fin de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« d'une justice sous tension, parfois en difficulté pour remplir pleinement son rôle »

les mots :

« de la crise majeure de l'institution judiciaire et de la nécessité d'une réforme systémique » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les États généraux de la justice ont fait le constat d'« *une crise majeure de l'institution judiciaire* ». Le Rapport a constaté que la justice n'a plus les moyens de remplir son rôle et fait l'objet de remises en question multiples.

Le rapport confirme « *l'état de délabrement avancé dans lequel l'institution judiciaire se trouve aujourd'hui. La justice ne parvient plus à exercer ses missions dans des conditions satisfaisantes. Après des décennies de dégradation, un point de rupture semble avoir été atteint à l'occasion de la crise sanitaire.* »

Il apparaît indispensable de ne pas minimiser la situation dans laquelle se trouve la justice.